

CSA du 23 juin 2026

Madame la Rectrice, Monsieur le Directeur, Madame la Secrétaire générale, Mesdames et Messieurs les membres de l'administration et du CSA,

Cette instance se tient dans un contexte politique, budgétaire et climatique qui pèse lourdement sur les conditions d'exercice de nos collègues et sur l'avenir du service public d'éducation. La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Paris tient à rappeler l'urgence d'un dialogue social transparent, ancré sur des réalités de terrain et non sur des ajustements comptables court-termistes. Nous demandons une fois encore pour la carte scolaire, comme le préconise le rapport du Sénat de juin 2025, une visibilité pluriannuelle, afin de stabiliser les équipes et garantir la qualité des apprentissages. Comme nous ne cesserons de le répéter, la baisse démographique doit être l'opportunité de baisser les effectifs par classe, et non de supprimer des moyens. Des fermetures de classe et de postes pourraient être évitées si les choix budgétaires étaient différents. Maintenir les moyens sur l'académie de Paris permettrait de favoriser la mixité scolaire dans les établissements pour lutter contre les déterminismes sociaux dans l'académie la plus ségréguée de France. Cette pénurie budgétaire met aussi à mal l'ambition d'une école véritablement inclusive. La CFDT est consciente que l'inclusion est confrontée à une montagne de difficultés : délais de traitement MDPH abyssaux, structures spécialisées totalement engorgées, AESH précarisés, paupérisés, peu formés, en nombre insuffisant au regard de l'explosion des demandes, enseignantes et enseignants submergés par la charge de travail, sans parler des personnels de direction, de plus en plus multi-tâches. Notre syndicat revendique pour toutes et tous une véritable formation avant la prise de poste, des emplois à temps plein et un statut de fonctionnaire de catégorie B pour tous les AESH, avec la rémunération correspondante, conditions indispensables à la reconnaissance et à la motivation de nos collègues.

La CFDT dénonce aussi le traitement asymétrique de la baisse démographique entre le public et le privé. Dans le privé sous contrat, les moyens sont davantage sanctuarisés. Il n'est pas acceptable que l'argent public serve de filet de sécurité à des établissements qui ne jouent pas le jeu de la mixité sociale, pendant que le service public subit une cure d'austérité.

Rappelons aussi que les fermetures de postes continuent à dégrader le mouvement intra-académique. De nombreux enseignants subissent des mesures de cartes scolaires, ce qui limite fortement les possibilités de mutation. Cela empêche également les jeunes collègues d'obtenir, après plusieurs années, une affectation stable, ce qui génère découragement et perte de motivation pour le métier. Les refus répétés de mobilité interacadémique ou interdépartementales poussent certains collègues à envisager une démission ou à chercher des solutions détournées pour quitter une académie qui n'offre finalement que peu d'avantages. Le dernier RSU nous éclaire sur le nombre de démissions des trois années étudiées, et même s'il diminue, ce nombre demeure à un niveau trop élevé avec une moyenne annuelle de 593 départs. De plus, à Paris, le mouvement intra académique manque de fluidité, pour ne pas dire qu'il est pratiquement bloqué avec une

explosion du nombre de collègues nommés sur plusieurs établissements, et ce sont désormais toutes les disciplines qui sont concernées. Nous déplorons d'ailleurs, cette année encore, que l'administration se contente de ne publier que les barres d'entrée du dernier entrant par discipline et par type d'établissement. Ces informations ne permettent absolument pas à nos collègues d'élaborer une stratégie de mutation à court et moyen terme. Nous rappelons que ce n'est pas le cas dans d'autres académies et que pour la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris, les opérations de mobilité doivent se dérouler en toute transparence afin de ne pas alimenter un sentiment d'injustice et de méfiance.

Concernant les points à l'ordre du jour, la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris tient à remercier nos collègues du Rectorat, qui fournissent un travail conséquent pour présenter un RSU actualisé, en tenant compte des remarques des organisations syndicales. La lecture du Rapport Social Unique confirme malheureusement certaines de nos inquiétudes concernant les difficultés qui touchent les personnels. Face au décrochage salarial persistant et à une inflation galopante qui pénalise particulièrement les collègues avec plus de 15 ans de carrière, la démission s'impose désormais comme le premier motif de cessation de fonction, et représente 37,6 % des départs définitifs en 2025. Le profil type du démissionnaire doit directement interpeller notre institution, puisqu'il s'agit majoritairement d'une femme, relativement jeune, avec un âge moyen de 37 ans. Ces démissions confortent l'absolue nécessité d'une véritable revalorisation indiciaire nationale et indemnitaire académique.

Ce bilan social révèle aussi une dégradation notable du bien-être au travail, illustrée par la hausse des signalements de violences et de risques psychosociaux, l'augmentation globale des sanctions disciplinaires — qui touchent majoritairement les hommes et intègrent un suivi spécifique des violences sexistes et sexuelles —, ainsi qu'une explosion de l'activité contentieuse avec un doublement en trois ans des recours des personnels devant le tribunal administratif. Pour la CFDT, ces données chiffrées doivent servir de levier urgent pour engager un plan ambitieux de prévention de la santé, avec la mise en place d'une médecine de prévention disposant de réels moyens d'agir en amont auprès des collègues les plus fragiles.

Concernant les personnels de direction, nous réitérons notre demande du retour d'un dialogue de gestion à destination des chefs d'établissement et des adjoints. A défaut de personnels de remplacement dédiés, et face à la multiplication des tâches qui leur incombent, nous alertons sur la nécessaire mise en place d'une politique de prévention des risques psycho-sociaux à leur intention. Plus globalement, nous sommes inquiets par le manque (ou les délais) de réponse des autorités académiques aux demandes de protections fonctionnelles de l'ensemble des personnels. Les collègues sont laissés seuls face à leurs difficultés et ne se sentent pas soutenus. Il n'est pas compréhensible pour nous que le défaut de réponse, passé deux mois, soit une forme de réponse tacite, ce n'est pas ce que nous attendons de notre administration.

Parmi les autres enseignements du RSU, nous soulignerons positivement la mise en place des deux plateformes dédiées à la lutte contre les violences, le harcèlement et le sexisme, stopvss et stopvha qui permettent un signalement confidentiel. Ces deux plateformes voient le nombre de signalements progresser entre 2024 et 2025 ; ils passent en effet de 31 à 112 pour les VSS, soit près de quatre fois plus de saisines. Cette tendance semble se poursuivre en 2026 puisqu'au 31 mai, l'académie enregistrait déjà 100

signalements, confirmant la progression constante du recours au dispositif. Sans surprise, les victimes sont très majoritairement des femmes qui représentent 83% des victimes de VDHA en 2025. Le RSU met également en lumière un recul préoccupant de l'égalité professionnelle et de la parité dans la filière encadrement, où le taux de féminisation chute de 2,2 points entre 2023 et 2025 sur l'ensemble de la filière, avec un effondrement important de 17,5 points en deux ans dans l'encadrement administratif, révélant la persistance d'un plafond de verre dans l'accès aux grades supérieurs et aux directions des grands établissements.

S'agissant maintenant de l'Ecole académique de la Formation Continue, la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris continue de s'opposer à l'organisation des formations hors temps scolaire. Ce principe posé, nous tenons à saluer la pertinence des Formations d'Initiative locale qui sont souvent plébiscitées par les équipes de terrain pour leur flexibilité inter-degrés et leur caractère pratique lié à la proximité.

Enfin, la CFDT ne saurait clore cette déclaration sans évoquer les deux derniers épisodes caniculaires inédits de la fin mai et de la mi-juin, qui se prolonge actuellement pour atteindre des records inégalés. Des températures difficilement soutenables, atteignant parfois 37° C, voire plus, dans les salles de classes parisiennes, mettent en péril la santé des élèves et des personnels les plus fragiles. Elles rendent également très compliquées pour toutes et tous les conditions de travail ou d'organisation des examens. Nous souhaiterions que la direction académique interpelle les collectivités de tutelle (mairie, région) pour réclamer un plan pluriannuel d'adaptation du bâti scolaire parisien. Nous souhaitons également une réelle anticipation du plan canicule académique, pour lequel les organisations syndicales devraient être davantage écoutées. Nous serons particulièrement vigilants à ce que les droits de retrait exercés par les collègues pour préserver leur santé et celle de leurs élèves ne soient pas assimilés à un droit de grève entraînant une retenue sur salaire. Pour favoriser l'égalité de traitement des candidats, nous préconisons un aménagement des horaires d'examen. Enfin, nous demandons la reconnaissance automatique des malaises liés à la chaleur comme accidents de service.

C'est en portant des exigences d'équité sociale, de moyens budgétaires à la hauteur des enjeux et de respect des personnels, que la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris continuera d'œuvrer au service des agents et agentes de notre académie. Nous vous remercions pour votre écoute et pour l'intérêt que vous ne manquerez pas de porter à nos remarques et revendications.